

Bell Canada—Loi

● (1110)

M. Nelson A. Riis (Kamloops-Shuswap): Monsieur le Président, je n'ai pas l'intention de parler longuement du projet de loi C-19, mais j'ai quelques idées dont j'aimerais faire part à la Chambre. Manifestement, le gouvernement donne la priorité à cette mesure dans son programme législatif. A mon sens, cependant, les modalités du projet de loi ne sautent pas aux yeux d'emblée.

Depuis assez longtemps, Bell Canada détient un monopole rigoureusement réglementé par le gouvernement. Régulièrement et fréquemment, la société Bell essaie de prouver au gouvernement qu'elle doit réaliser des bénéfices pour maintenir son service. D'accord, c'est nécessaire. Là où nous commençons à nous inquiéter, c'est quand Bell Canada prétend que ses investissements doivent lui rapporter 15, 18 ou 20 p. 100. Dans la conjoncture actuelle, beaucoup de secteurs économiques ne sont pas à ce point rentables. D'aucuns s'estiment même heureux de réussir à faire leurs frais dans certains domaines. Là n'est pas la question.

Au fil des années, Bell Canada a été rigoureusement réglementée, assurée de réaliser des bénéfices. Mais, après tant d'années, nous constatons que la situation change de façon assez radicale. Non seulement la société Bell s'attend-elle que ses services téléphoniques soient rentables, mais elle veut maintenant investir ses énormes bénéfices dans d'autres entreprises.

Les députés devraient réfléchir là-dessus: d'une part, nous disons aux Canadiens que nous allons garantir à la société que ses services téléphoniques lui rapporteront des bénéfices appréciables, c'est le moins qu'on puisse dire; d'autre part, nous leur disons qu'elle pourra investir ces bénéfices dans d'autres entreprises de son choix au lieu de les réinvestir dans des nouveaux programmes de recherche et de développement en matière de télécommunications, de leur fournir de meilleurs services ou encore de les répartir entre ses actionnaires.

Je connais une autre société qui fait la même chose depuis des années, le Canadien Pacifique, dont nous sommes si fiers.

M. Blackburn (Brant): Fiers?

M. Riis: C'est une façon de parler. Le CP, société également très réglementée dont le service presque monopolistique dans la plupart des régions canadiennes rapporte des bénéfices garantis, est libre depuis des années d'investir les profits de son monopole dans toutes sortes d'autres entreprises économiques.

Ces profits-là proviennent des Canadiens. Est-ce déraisonnable de s'attendre qu'une partie de ces profits soient réinvestis dans la recherche et la mise au point de services téléphoniques, ou servent à réduire les tarifs? Le rôle des députés n'est pas de trouver des moyens pour que Bell Canada augmente ses bénéfices. Notre mission est plus vaste et, entre autres choses, nous devons nous assurer que les Canadiens paient des tarifs raisonnables pour les services que la société Bell leur fournit.

● (1115)

Je m'interroge sur la nature de notre mission lorsque j'entends le nouveau gouvernement nous demander de consentir à ce que ces bénéfices, qui s'accumulent d'année en année,

au lieu d'être réinvestis afin d'améliorer le service ou de servir à réduire les tarifs, aident plutôt Bell Canada à se lancer dans de nouvelles activités. Les contribuables canadiens souhaitent-ils vraiment que nous souscrivions à cette mesure législative dont le seul objet est de permettre à Bell Canada d'investir dans divers autres domaines? C'est ce que je me demande.

Cet état de choses tient au fait que le pays ne s'est pas encore doté d'une politique globale concernant les télécommunications. Un secteur dont nous sommes fiers, c'est bien celui des télécommunications. Nous avons beau prétendre que le Canada est à la fine pointe d'un certain nombre de technologies dans le domaine, nous n'avons rien qui ressemble de près ou de loin à une politique globale des télécommunications. Par sa superficie, notre pays est le deuxième en importance dans le monde et sa population s'étale le long de sa frontière sud. Le pays même s'étend sur des centaines de milliers de kilomètres. C'est donc une grave erreur d'avoir négligé d'adopter une politique des télécommunications.

C'est vouloir mettre la charrue devant les bœufs que de prétendre présenter une mesure comme le projet de loi C-19 en l'absence d'une politique des télécommunications à long terme. Dans quel contexte allons-nous prendre notre décision? Où voulons-nous en venir avec ce projet de loi? On se contente d'affirmer dans cette mesure que les changements ont déjà été effectués et qu'il ne reste plus qu'à les légaliser. Le gouvernement a lui-même apporté ces changements. Bell Canada lui avait adressé une série de demandes qu'il a toutes approuvées. Puis, il s'est aperçu que d'autres groupes demandaient eux aussi à se faire entendre, notamment le CRTC, la Commission sur les pratiques restrictives du commerce, le Bureau de la politique de concurrence et beaucoup d'autres intervenants tout aussi préoccupés par la question. Le gouvernement a fait la sourde oreille à leurs instances, mais s'est montré attentif aux demandes de Bell Canada. Il lui a en fait accordé tout ce qu'elle lui a réclamé.

Tous les députés ici réunis au retour de nos courtes vacances devraient se demander s'il leur incombe effectivement de donner suite à toutes les demandes que leur fait Bell Canada, sans tenir compte le moins du monde des instances présentées par un si grand nombre de particuliers, de groupes et d'organismes. En adoptant ce projet de loi, c'est précisément ce que nous faisons. Nous avons tout lieu de nous demander si nous nous montrons à la hauteur de la tâche qui nous a été confiée en permettant que la mesure soit adoptée après un semblant de débat, puis renvoyée au comité.

La discussion porte uniquement en ce moment sur le principe du projet de loi. Dès qu'il sera renvoyé au comité, nous aurons la possibilité d'en examiner les détails, mais c'est maintenant qu'il convient de s'y arrêter. Nous voulons entendre les ministériels nous assurer qu'ils s'en préoccupent tout autant que nous et qu'ils souhaitent les étudier de près et entendre les témoins au comité. Ce n'est pourtant pas ce qu'on nous dit. Au lieu de participer à la discussion, les ministériels se réfugient dans le mutisme. C'est là une grave lacune.